



Mâcon, le 14 juin 2017  
À 12 heures

**URGENT**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Alerte météo de vigilance orange (niveau 3) pour orages sur le département de la Saône-et-Loire**

**La Préfecture de Saône-et-Loire appelle à la vigilance  
et met en place son dispositif de veille et d'alerte**

La Préfecture de Saône-et-Loire met en place son dispositif de réponse à l'alerte de vigilance météorologique Orange de niveau 3 pour ORAGES lancée par Météo France ce jour.

#### **Localisation et période de l'événement :**

Cette mise en garde vaut pour la période du mercredi 14 juin de 16 heures à 21 heures sur l'ensemble du département de Saône-et-Loire. L'activité orageuse devrait faiblir nettement et disparaître en cours de la nuit.

#### **Description de l'événement :**

Des orages très forts sont attendus et peuvent être accompagnés de pluies violentes ainsi que de chutes de grêle. Des cumuls de précipitations de l'ordre de 15 à 30 mm sont prévus pouvant monter très localement autour de 50 mm en quelques heures.

#### **Actions entreprises par la Préfecture :**

Devant les différents risques liés à cette alerte météorologique, le centre opérationnel de la Préfecture de Saône-et-Loire est placé en veille. Les services de secours sont en alerte. Le Préfet engage chacun à être très vigilant et à respecter les consignes de sécurité.

## **Rappel aux usagers concernant les orages:**

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous, et en particulier des usagers de la route. Le Préfet de Saône-et-Loire rappelle les principales consignes de sécurité afin d'éviter les accidents :

- **Éviter toutes les activités extérieures de loisir ;**
- **À l'approche d'un orage, s'abriter en évitant les zones boisées et mettre ses biens en sécurité ;**
- **Dans la mesure du possible, éviter les déplacements ;**
- **En cas d'obligation de déplacement :**
  - Se renseigner sur l'état des réseaux routiers ;
  - Être prudents et vigilants : les conditions de circulation pouvant devenir soudainement très dangereuses : 110 km/h sur autoroute, 100 km/h sur voies rapides, 80 km/h sur route. Allumer les feux de croisement. Respecter les distances de sécurité ;
  - Sur la route, s'arrêter en sécurité en évitant les zones boisées. S'il n'y a pas de danger immédiat, ne pas quitter son véhicule ;
  - Respecter les interdictions ou consignes qui sont données par les forces de l'ordre.
- **Pour protéger l'intégrité des personnes et leur environnement proche :**
  - Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
  - Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
  - Dans un camping, vérifier qu'aucun danger ne vous menace en cas de très fortes rafales de vent ou d'inondations soudaines. En cas de doute, se réfugier dans un endroit plus sûr ;
  - Signalez sans attendre les départs de feux le cas échéant ;
  - Dans une zone sensible aux crues, prendre toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde des biens face à la montée des eaux ;
  - S'éloigner de tout cours d'eau ;
  - Ne stationner pas sur les ponts et autres ouvrages d'art comme les digues et levées de terre.
- **Éviter de :**
  - Téléphoner et d'utiliser les appareils électriques ;
  - Se déplacer avec du matériel métallique sur l'épaule ;
  - Rester à l'orée des bois ;
  - Rester près de pylônes haute tension ;
  - Rester près d'une grue ;
  - De vous approcher des piscines et plans d'eau ;
  - D'être près d'une voiture.
  -
- **Attention : la foudre peut tomber plusieurs fois au même endroit ;**
- **Se tenir informé par la radio, en composant le 08-92-68-02-12 ou le 3615 Météo, en consultant le site Internet de Météo-France : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr).**

Site internet des services de l'État de Saône-et-Loire : <http://www.saone-et-loire.gouv.fr>

#RISQUES

# EN CAS D'INTEMPÉRIES COMMENT AGIR ?



## PENDANT



**INFORMEZ-VOUS** : écoutez et suivez les consignes données par les autorités, dans les médias et sur les réseaux sociaux.



**RESTEZ CHEZ VOUS**. C'est la meilleure protection. Fermez les portes, les fenêtres et les volets.



**DÉBRANCHEZ** les appareils électriques et les antennes de télévision.



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** pour laisser les secours disposer au mieux des réseaux.



**RENSEIGNEZ-VOUS** quant à la survenue d'un éventuel risque de submersion / d'inondation, en consultant régulièrement les sites de Météo France et Vigicrues.



**N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieux scolaires ou péri-scolaires.

## EN CAS D'OBLIGATION DE DÉPLACEMENT



**SOYEZ TRÈS PRUDENT**. Respectez, en particulier, les déviations mises en place et **ROULEZ DOUCEMENT**.



**SIGNELEZ VOTRE DÉPART** et votre destination à vos proches.



**ÉLOIGNEZ-VOUS DES COURS D'EAU** et ne stationnez pas sur les berges ou sur les ponts. **NE VOUS METTEZ PAS À L'ABRI SOUS DES ARBRES**.

*Nous vous remercions d'ores et déjà pour l'écho que vous en ferez dans vos médias.*

---



**Contact : Service de la Communication Interministérielle /03 85 21 81 59**